



Université de Picardie Jules Verne

UFR des Sciences

Licence Sciences Technologie et Santé

Livret d'accueil 2025-2026

www.u-picardie.fr

UFR DES SCIENCES
Pôle scientifique Saint-Leu AMIENS



Le but de ce livret est de guider vos premiers pas à l'Université dans le premier semestre de la Licence Sciences Technologie et Santé. Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Quelques termes universitaires à connaître	Page 1
- La première année L1	Page 3
- La structuration en compétences par mention	Page 4
- Les autres semestres	Page 17
- Au sujet de l'emploi du temps	Page 17
- Calendrier 2025-2026 du Pôle Scientifique – L1	Page 18
- Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C)	Page 18
- Pour vous aider dans vos études	Page 20
- Quelques sources d'information	Page 21
- Contacts	Page 22
- Plan du Pôle Scientifique	Page 23

Et tout au long de ce guide, des conseils...

Quelques termes universitaires à connaître

Campus Universitaires

L'Université de Picardie Jules Verne est localisée sur plusieurs campus et pôles de formation comme le Campus Scientifique Saint Leu (UFR des Sciences regroupant les Départements de biologie, chimie, EEA, informatique, mathématiques et physique), le campus Cathédrale (Droit et Science Politique, Economie et Gestion), le Campus Citadelle (Lettres, Sciences Humaines et Sociales, INSPE....)...

Mention

Via Parcoursup, la plateforme nationale d'admission en première année des formations de l'enseignement supérieur, vous avez choisi l'une des sept mentions de Licence proposées à l'UFR des Sciences : « Chimie », « Informatique », « Mathématiques », « Physique », « Sciences pour l'ingénieur » (SPI) et pour la biologie, « Sciences de la Vie et de la Terre » (SVT) ou « Sciences Pour la Santé » (SPS). Vous avez également pu choisir une de ces mentions avec accès santé (LAS). Cette **mention** correspond à votre **inscription administrative**.

Portail

En accord avec la mention choisie via Parcoursup, vous allez devoir sélectionner l'un des sept portails proposés à l'UFR des Sciences (SVT/SPS, Chimie/SVT, Physique/Chimie, etc.). Chaque portail est pluridisciplinaire et conduit à deux mentions de l'UFR. À la fin de la première année, vous pourrez poursuivre votre licence dans l'une des deux mentions de votre portail.

Ce choix de **portail** se fera au moment de votre **inscription pédagogique** en ligne (IP WEB). Le serveur ouvrira à l'issue des pré-rentrées.

Licence avec option Accès Santé (L. AS)

La L. AS est l'une des 2 voies pour prétendre à une entrée en 2^{ème} année de filière de santé à l'UPJV. Les étudiants qui ont choisi l'option Accès Santé dans Parcoursup et qui sont inscrits en L. AS suivent tous les enseignements de la L1 de leur portail (60 ECTS) et suivent des enseignements supplémentaires regroupés dans une Option Santé (10 ECTS). Les enseignements de l'Option Santé sont accessibles en ligne sur la plateforme MesCoursJV.

Pour plus d'informations : Flyer « [Les accès aux études de santé](#) » et présentation des licences avec option accès santé le mercredi 3 septembre 2025 de 10h à 12h en Amphi Baudelocque.

Semestre

Chaque formation est organisée en semestres. La Licence Sciences Technologie et Santé (STS) est organisée en six semestres. On distingue les semestres impairs (S1, S3, S5) qui correspondent à la première partie de l'année universitaire, des semestres pairs (S2, S4, S6) qui correspondent à la seconde partie de l'année universitaire. Vous allez suivre d'abord le S1, puis le S2 de la L1 de la Licence STS (dans le portail de votre choix). Attention : il n'y a pas de validation de semestre dans le cadre des Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C ; voir partie dédiée).

Compétence

La compétence est un savoir-agir complexe. Elle se construit autour d'un ensemble de connaissances, de méthodologies, de savoir-faire, de capacités, de pratiques et de savoir-être que l'étudiant va mobiliser pour résoudre un problème ou une tâche complexe. Exemple de compétence : Construire son projet professionnel. Chaque mention de l'UFR des Sciences possède son propre référentiel de compétences qui est constitué de 3 à 5 compétences.

UE semestrielle

Chaque compétence est généralement constituée d'une UE par semestre. Ces UE semestrielles sont composées d'**Éléments Constitutifs (EC)** appelés « Ressources » et « Situations d'Apprentissage et d'Evaluation » (SAÉ).

Ressource

Élément Constitutif d'une unité d'enseignement d'une compétence.

SAÉ : Situation d'apprentissage et d'évaluation

Une SAÉ est un ensemble constitué d'une ou plusieurs tâches à réaliser par l'étudiant en vue d'atteindre les objectifs d'apprentissages visés. Elle est construite à partir du référentiel de compétences. La SAÉ permet à l'étudiant de faire la preuve de sa compétence et, en l'amenant à analyser la manière dont il s'y est pris, elle lui permet également d'apprendre et de s'exercer.

Cours Magistral (CM)

Enseignement en grands groupes permettant de présenter les notions fondamentales et les principales connaissances utiles dans le domaine étudié.

Travaux Dirigés (TD)

Enseignement en petits groupes permettant de mettre en œuvre les notions abordées en CM et d'acquérir un savoir-faire à travers la résolution d'exercices et le dialogue avec l'enseignant ; **une connaissance préalable du cours est indispensable.**

Travaux Pratiques (TP)

Enseignement en petits groupes permettant d'aborder les notions étudiées (en CM et/ou en TD) par des applications pratiques. **Une connaissance du cours ainsi que la préparation des éléments fournis par les enseignants sont indispensables à la réussite de ces travaux pratiques.**

Régime Spécifique d'Étude (RSE)

Le RSE concerne les étudiants ne pouvant assister normalement aux enseignements tels que les étudiants salariés ou créateurs d'entreprise, les étudiants chargés de famille, les sportifs de haut niveau, les étudiants engagés dans des conseils ou représentant d'association, les étudiants en situation de handicap ou en altération temporaire de santé.

Le RSE permet à un étudiant, sous certaines conditions, de bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et d'aménagements du contrôle des connaissances (voir fiche RSE concernée).

Par défaut lors de l'inscription pédagogique en ligne, aucun RSE n'est attribué. Les étudiants qui souhaiteraient bénéficier d'un RSE doivent télécharger le formulaire de demande depuis la page <https://www.upicardie.fr/regime-specifique-detudes-rse> le compléter et le remettre à la scolarité **dès le début de chaque semestre ou le plus tôt possible** en cas de changement de situation (voir la date limite de déclaration sur la fiche RSE concernée). Selon les cas, un rendez-vous avec votre responsable d'année pourra vous être proposé. Si le RSE est accordé, il sera mentionné sur le contrat pédagogique.

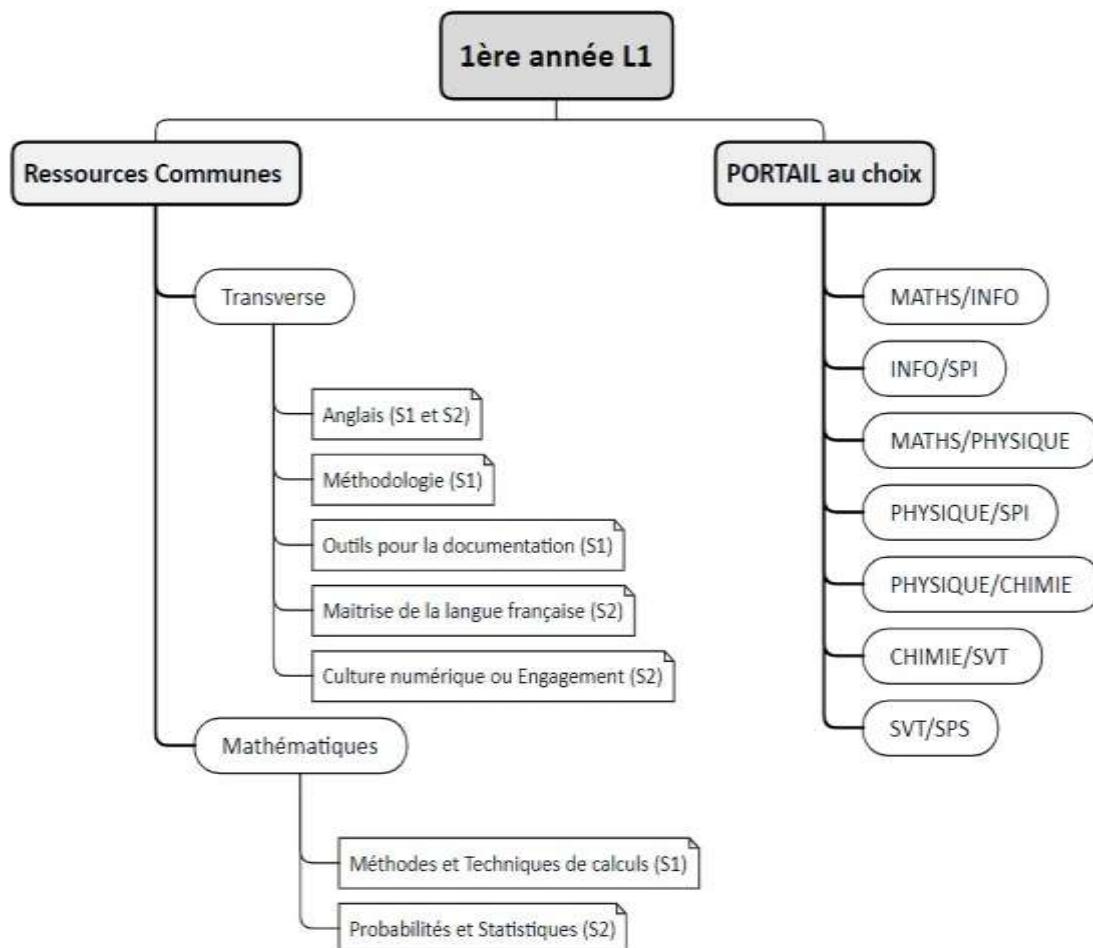
La première année L1

La première année de la Licence Sciences Technologie et Santé (STS) est découpée en 2 semestres : S1 et S2.

Chacun de ces semestres présente des ressources communes **à tous les portails** :

- **Ressources de Mathématiques** : Méthodes et Techniques de Calcul au S1 et Probabilités et Statistiques au S2.
- **Ressources en lien avec la Communication et/ou la Construction de votre projet professionnel** : Anglais, Méthodologie et Outils pour la documentation au S1 et Anglais, Maîtrise de la langue française (Projet Voltaire) et Culture numérique ou Engagement au S2.

Chaque étudiant suivra également les ressources disciplinaires du portail dans lequel il est inscrit (Chimie/SVT, SVT/SPS, Physique/Chimie, Physique/SPI, Maths/Physique, Info/SPI ou Maths/Info) au S1 et au S2.



Les objectifs de cette première année sont de :

- faire découvrir ou redécouvrir des disciplines scientifiques ;
- développer l'interdisciplinarité ;
- permettre l'inscription en L2 dans l'une ou l'autre des mentions du portail choisi en L1.

La structuration en compétences par mention

Les enseignements de chaque mention sont structurés selon un référentiel de compétences propre à chaque mention.

MENTION CHIMIE

La Licence de Chimie s'articule autour de 3 compétences en L1 (C1, C2 et C4) et 4 compétences à partir de la L2.

Référentiel de Compétences Licence Chimie

- C1 - Mobiliser les concepts fondamentaux relatifs aux espèces et aux systèmes chimiques
- C2 – Mener une démarche expérimentale en Chimie
- C3 – Caractériser un système chimique
- C4 – Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1						
	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun						
C1	Méthodes et Techniques de calculs	12	18		30	3
	De l'atome à la liaison	12	12		24	2
	Représentation des molécules organiques en 2D	4	6		10	2
	Nomenclature	4	6		10	1
	Thermodynamique et cinétique	12	12		24	2
	Les entités chimiques	7	4		11	2
C2	Outils pour l'expérimentation	9	7		16	2
	TP des entités chimiques			12	12	1
C4	Anglais		10		10	
	Méthodologie	4	8		12	3
	Outils pour la documentation					
Portail Chimie/SVT						
C2	De la molécule à la cellule	25	20	3	48	6
	Biodiversité et évolution	9	12	3	24	3
	La plante et l'eau	13	8	3	24	3
Portail Physique/Chimie						
C1	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
	Circuits électriques	20	22	6	48	6

Semestre 2						
	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun						
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
	La molécule organique en 3D	6	12		18	2
	Les effets électroniques	4	6		10	1
	Les équilibres chimiques en solution aqueuse	12	16		28	3
C2	<i>De la théorie à la pratique pour la chimie analytique</i>	7		18	25	3
C4	Anglais		10		10	4
	Maîtrise de la langue française		10		10	1
	Culture numérique (au choix)		10		10	1
	Engagement (au choix)					1
Portail Chimie/SVT						
C1	Outils physiques	14	14		28	3
C2	Macromolécules et fonctions biologiques	28	22	6	56	6
	Génétique	10	18		28	3
Portail Physique/Chimie						
C1	Introduction thermodynamique	12	16		28	3
	Optique géométrique	12	16		28	3
	Analyses réelles appliquées	12	16		28	3
C2	<i>Etude de systèmes thermodynamique et optique</i>		4	15	19	3

MENTION SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

La Licence de SVT s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

Référentiel de Compétences Licence SVT
C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale
C2 - Exploiter des données scientifiques
C3 - Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	Tronc Commun	18	145			
C1	De la Molécule à la Cellule	6	48	25	20	3
	La Plante et L'eau	3	24	13	8	3
C2	Méthodes et Techniques de calcul	3	30	12	18	
	Biodiversité et Evolution	3	24	9	12	3
C3	Anglais	0	10		10	
	Méthodologie	3	12		12	
	Outils Documentation		0			
	Portail SVT-SPS	12	88			
C1	De l'atome à la molécule	3	24	12	12	
C2	Introduction à la Physiologie Animale	6	40	20	20	
	Géologie Interne	3	24	11	10	3
	Portail chimie-SVT	12	106			
C1	Outils pour l'expérimentation	2	16	9	7	
	TP des entités chimiques	1	12			12
C2	De l'atome à la liaison	2	24	12	12	
	Représentation des molécules organiques en 2D	2	12	6	6	
	Nomenclature	1	7	1	6	
	Thermodynamique et cinétique	2	24	12	12	
	Les entités chimiques	2	11	7	4	

Semestre 2

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	Tronc Commun	21	172			
C1	Macromolécules et Fonctions Biologiques	6	56	28	22	6
	Génétique	3	28	10	18	0
C2	Outils physiques	3	28	14	14	
	Probabilités et statistiques	3	30	12	18	
C3	Anglais	4	10		10	
	Maitrise de la langue française	1	10		10	
	Culture Numérique	<i>au choix</i>	1	10		10
	Engagement		1	0		
	Portail SVT-SPS	9	84			
C1	Géologie Externe	3	28	10	12	6
C2	Zoologie	3	28	20		8
	Physiologie de la Reproduction Animale	3	28	14	14	
	Portail chimie-SVT	9	81			
C2	La molécule organique en 3D	2	18	6	12	
	Les effets électroniques	1	10	4	6	
	Les équilibres chimiques en solution aqueuse	3	28	12	16	
C1	SAE1 - De la théorie à la pratique pour la chimie analytique	3	25	7		18

MENTION PHYSIQUE

La Licence de Physique s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

Référentiel de Compétences		
Licence Physique		
C1 – Modéliser un système en Physique		
C2 – Mener une démarche expérimentale		
C3 – Construire son projet professionnel		

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total	ECTS
Tronc commun						
C1	Méthodes et Techniques de calculs	12	18		30	3
	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C3	Anglais		10		10	
	Méthodologie		12		12	3
	Outils pour la documentation					
Portail Physique/Chimie						
C1	De l'atome à la liaison	12	12		24	2
	Représentation des molécules organiques en 2D	6	6		12	2
	Nomenclature	1	6		7	1
	Thermodynamique et cinétique	12	12		24	2
	Les entités chimiques	7	4		11	2
C2	Outils pour l'expérimentation	9	7		16	2
	TP des entités chimiques			12	12	1
Portail Math / Physique						
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
	Calcul matriciel	20	28		48	6
Portail Physique / SPI						
C1	Bases de programmation	12	24	12	48	6
	Calcul matriciel	20	28		48	6

Semestre 2

	Ressources ou SAE	CM	TD	TP	Total	ECTS
Tronc commun						
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
	Analyse réelle appliquée	12	16		28	3
	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
	Optique géométrique	12	16		28	3
C2	<i>Etude de systèmes thermodynamique et optique</i>		4	15	19	3
C3	Anglais		10		10	4
	Maitrise de la langue française		10		10	1
	Culture numérique (au choix)		10		10	1
	Engagement (au choix)					1
Portail Physique/Chimie						
C1	La molécule organique en 3D	6	12		18	2
	Les effets électroniques	4	6		10	1
	Les équilibres chimiques en solution aqueuses	12	16		28	3
C2	<i>De la théorie à la pratique pour la chimie analytique</i>	7		18	25	3
Portail Math / Physique						
C1	Analyse réelle fondamentale	12	16		28	3
	Courbes paramétrées	12	16		28	3
	Algèbre linéaire 1	12	16		28	3
Portail Physique / SPI						
C1	<i>Matlab / Scilab</i>	9	9	12	30	3
C2	Systèmes numériques	10	10		20	3
	<i>Projet : Réaliser une carte électronique en logique câblée</i>	4	16	12	32	3

MENTION SCIENCES POUR LA SANTÉ (SPS)

La Licence 1 de SPS s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

Référentiel de Compétences Licence SPS
C1 - Mener une démarche scientifique expérimentale
C2 - Exploiter des données scientifiques
C3 - Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAE) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	Tronc Commun	18	145			
C1	De la Molécule à la Cellule	6	48	25	20	3
	La Plante et L'eau	3	24	13	8	3
C2	Méthodes et Techniques de calcul	3	30	12	18	
	Biodiversité et Evolution	3	24	9	12	24
C3	Anglais	0	10		10	
	Méthodologie	3	12		12	
	Outils Documentation		0			
	Portail SPS-SVT	12	88			
C1	De l'atome à la molécule	3	24	12	12	
C2	Introduction à la Physiologie Animale	6	40	20	20	
	Physiologie Humaine	3	24	14	10	

Semestre 2

	Ressource ou SAE	ECTS/COEF	Heures	CM	TD	TP
	Tronc Commun	21	172			
C1	Macromolécules et Fonctions Biologiques	6	56	28	22	6
	Génétique	3	28	10	18	0
C2	Outils physiques	3	28	14	14	
	Probabilités et statistiques	3	30	12	18	
C3	Anglais	4	10		10	
	Maitrise de la langue française	1	10		10	
	Culture Numérique	au choix	1	10		10
	Engagement		1	0		
	Portail SPS-SVT	9	84			
C1	Thermochimie et équilibres chimiques	3	28	12	16	
C2	Zoologie	3	28	20		8
	Physiologie de la Reproduction Animale	3	28	14	14	

MENTION SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR (SPI)

La Licence de Sciences pour l'ingénieur s'articule autour de 3 compétences (les compétences disciplinaires C1 et C2 et la compétence C3 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS).

Référentiel de Compétences Licence Sciences Pour l'Ingénieur	
C1 - Mener une démarche expérimentale	
C2 - Modéliser un système lié à l'ingénierie	
C3 - Construire son projet professionnel	

Les enseignements (ressources et SAÉ) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun						
C1	Bases de programmation	12	24	12	48	6
Portail Physique / SPI						
C2	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C2	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
Portail Info / SPI						
C2	Calcul matriciel	20	28		48	6
Portail Anglais						
C3	Anglais		10		10	
C3	Méthodologie		12		12	3
C3	Outils pour la documentation					

Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun					142	18
C1	Projet : réaliser une carte électronique en logique câblée (SAÉ)	4	16	12	32	3
C1	Systèmes numériques	10	10		20	3
C2	Matlab/Scilab	9	9	12	30	3
C2	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C3	Anglais		10		10	4
C3	Maitrise de la langue française		10		10	1
C3	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
Portail Physique / SPI					103	12
C1	Etude de systèmes thermodynamiques et optiques	4	15	19		3
C2	Analyse réelle appliquée	12	16		28	3
C2	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
C2	Optique géométrique	12	16		28	3
Portail Info / SPI					112	12
C1	Algorithmique et programmation	6	10		16	2
C1	Architecture ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C2	SAÉ Informatique			14	14	2
C2	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C2	Eléments de logique formelle et du raisonnement mathématique	10	16		26	2

MENTION INFORMATIQUE

La Licence d'informatique s'articule autour de 5 compétences (les compétences disciplinaires C1, C2, C3, C4 et la compétence C5 dont le contenu est commun à toutes les mentions de la L1 STS. Seules les compétences C1, C2, C3 et C5 sont mise en œuvre en première année.

Référentiel de Compétences Licence Informatique
C1 - Élaborer une modélisation numérique d'un problème et de ses données
C2 - Développer des solutions informatiques
C3 - Administrer une infrastructure informatique
C5 - Construire son projet professionnel

Les enseignements (ressources et SAÉ) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun					148	18
C1	Internet et Web	9		18	27	3
C1	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Base de programmation	12	24	12	48	6
C3	Expériences informatiques	3		18	21	3
C5	Anglais		10		10	
C5	Méthodologie		12		12	3
C5	Outils pour la documentation					
Portail Info / SPI						
C1	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C1	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
Portail Info / Maths						
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
C1	Calcul matriciel	20	28		48	6

Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun						172
C1	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C1	Eléments de logique formelle et de raisonnement mathématique	10	16		26	2
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C2	Algorithmique et programmation	6	10		16	2
C3	Architecture des ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C5	Anglais		10		10	4
C5	Maitrise de la langue française		10		10	1
C5	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
C1-C2	SAÉ : Réaliser un projet d'algorithmique sur problème de logique			14	14	2
Portail Info / SPI						82
C1	Systèmes numériques	10	10		20	3
C1	SAÉ SPI: réaliser une carte numérique en logique câblée	4	16	12	32	3
C2	SAÉ Matlab Scilab	9	9	12	30	3
Portail Info / Maths-Info						9
C1	Algèbre linéaire	12	18		30	3
C1	Analyse fondamentale	12	18		30	3
C1	Analyse réelle appliquée	12	18		30	3

MENTION MATHEMATIQUES

Référentiel de Compétences Licence Mathématique

C1 – Résoudre des problèmes, avec les mathématiques

C2 – Calculer et mobiliser les outils numériques

C3 – Construire son parcours différencié

C4 – Concevoir concrètement son insertion professionnelle

Les enseignements (ressources et SAÉ) se répartissent en L1 selon la façon suivante :

Semestre 1

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
Tronc commun						
C1	Structures fondamentales	20	28		48	6
C2	Méthodes et techniques de calcul	12	18		30	3
C2	Calcul matriciel	20	28		48	6
 Portail Math/ Physique						
C3	Circuits électriques	20	22	6	48	6
C3	Physique du mouvement	21	21	6	48	6
 Portail Info / Maths						
C3	Internet et Web	9		18	27	3
C3	Expériences informatiques	3		18	21	3
C3	Base de programmation	12	24	12	48	6

Semestre 2

Comp.	Ressources ou SAÉ	CM	TD	TP	Total h	ECTS
	Tronc commun				172	21
C1	Probabilités et statistiques	12	18		30	3
C1	Analyse fondamentale	12	18		30	3
C1	Courbes paramétrées	12	18		30	3
C2	Analyse réelle appliquée	12	18		30	3
C2	Algèbre linéaire 1	12	18		30	3
C4	Anglais		10		10	4
C4	Maitrise de la langue française		10		10	1
C4	Au choix : Culture numérique OU Engagement		10		10	1
	Portail Math / Physique				82	9
C3	Introduction à la thermodynamique	12	16		28	3
C3	Optique géométrique	12	16		28	3
C3	Etude de systèmes thermodynamique et optique		4	15	19	3
	Portail Info / Maths-Maths					9
C3	Architecture des ordinateurs, représentation de l'information	12	16		28	3
C3	Initiation aux bases de données	8	20		28	3
C3	Algorithmique et programmation	6	10		16	3

Les autres semestres

Les autres semestres de chaque mention proposent plus d'enseignements disciplinaires et permettent aussi, par des enseignements d'orientation en L2, de commencer une spécialisation pour pouvoir s'inscrire dans un parcours en L3.

Au sujet de l'emploi du temps

Vous appartenez à un groupe de CM, un groupe de TD et un groupe de TP.

Dans l'emploi du temps, vous n'êtes concernés que par les créneaux où votre numéro de groupe apparaît.



Conseil : La présence et une participation active à chaque enseignement sont très fortement conseillées pour la réussite de vos études. Vous avez le droit de poser des questions !

Et surtout, l'apprentissage ne s'arrête pas à la salle de cours.

Rappel aux boursiers, l'assiduité à l'ensemble des enseignements et examens est indispensable au maintien du bénéfice de la bourse.

Les dates et les salles des TP seront parfois précisées par voie d'affichage et/ou par voie électronique. Repérez votre salle bien avant le début de la séance de TP, tout retard pouvant vous amener à être exclu de la séance.



Conseil. Surveillez régulièrement les affichages, vos e-mails UPJV (webmail étudiant) et la plateforme pédagogique MesCoursJV (idéalement : tous les jours). Pensez également à utiliser l'application MonUPJV.



Pour le planning des examens, seul l'affichage officiel fait foi.

Vous retrouverez le planning officiel des examens sur la page MesCoursJV « Informations Générales - UFR des Sciences » quelques jours avant les épreuves. Attention, le planning disponible dans votre ENT n'est pas le planning officiel et peut ne pas présenter les dernières mises à jour !

Calendrier 2025-2026* du Pôle Scientifique – L1

**Calendrier sous réserve de changements*

Du 2 au 3 septembre	Réunions de rentrée (Inscription S1)
Du 4 septembre au 25 octobre	Enseignements du S1
Du 27 octobre au 2 novembre	Interruption des enseignements
Du 3 novembre au 8 novembre	Épreuves partielles obligatoires / Enseignements du S1
Du 10 novembre au 13 décembre	Enseignements du S1
Du 15 décembre au 20 décembre	Épreuves terminales obligatoires du S1
Du 22 décembre au 4 janvier	Interruption des enseignements
Du 5 janvier au 10 janvier	Semaine Inter-semestres (Réorientation / Inscription S2)
Du 12 janvier au 21 février	Enseignements du S2
Du 23 février au 1 mars	Interruption des enseignements
Du 2 mars au 7 mars	Épreuves partielles obligatoires / Enseignements du S2
Du 9 mars au 11 avril	Enseignements du S2
Du 13 avril au 26 avril	Interruption des enseignements
Du 27 avril au 9 mai	Épreuves terminales obligatoires du S2
Du 8 juin au 13 juin	Session de rattrapage du S1
Du 15 juin au 20 juin	Session de rattrapage du S2

Au sujet des Modalités de Contrôle des Connaissances et Compétences (M3C)

Dans la plupart des Éléments Constitutifs (ressources ou SAÉ), la note de 1^{ère} session est calculée à partir des notes obtenues aux épreuves partielles et terminales et/ou au contrôle continu et des notes de TP (les coefficients de chaque note sont propres à chaque EC). En effet, dans les ressources ou SAÉ de Biologie, Chimie, Informatique et Physique, tous les enseignements de TP sont obligatoires et des comptes rendus ou des évaluations en séance sont pris en compte dans la note finale.



Pour les étudiants bénéficiant d'un RSE, les évaluations peuvent bénéficier d'aménagements mais restent obligatoires. Consultez les fiches spécifiques et surtout, le RSE établi avec votre responsable d'année.

Toutes les épreuves quel qu'en soit le type (Épreuve Partielle, Examen Terminal, Contrôle Continu, TP, Rapport, Projet, Épreuve en ligne ...) sont obligatoires : toute absence de note rend impossible le calcul de la note de la ressource ou de la SAÉ lors de la 1^{ère} session d'examen, vous serez défaillant (DEF) pour l'UE semestrielle, la compétence et donc votre L1 en 1^{ère} session. Vous serez alors invité à vous présenter à la session de rattrapage en juin.

Le détail des M3C, notamment les coefficients de chaque note, vous sera communiqué par affichage dans le hall de l'UFR et vous pouvez également retrouver les M3C sur la page MesCoursJV « [Informations Générales - UFR des Sciences](#) » et dans le « [Kit d'informations L1 Sciences](#) » disponible sur MesCoursJV.

ATTENTION

En cas d'absence justifiée en TP, prévenez au plus tôt (si possible avant l'absence) le responsable de l'enseignement pour lui communiquer votre justificatif (dans les 3 jours ouvrables après l'absence) et rattraper la séance avec un autre groupe.

Principe du calcul des différentes notes et validation de l'année de formation.

Année n			
C1 – Niveau n	C2 – Niveau n	C3 – Niveau n	C4 – Niveau n
UE S1 Ressource 1 Ressource 2 Ressource 3.. SAE 1 SAE 2...			
UE S2 Ressource 1 Ressource 2 Ressource 3.. SAE 1 SAE 2...			

Compensation possible au niveau de l'UE semestrielle entre les ressources et les SAE

Compensation possible au niveau de la compétence entre UE semestrielles

Compensation possible entre les compétences au niveau de l'année (note seuil de 8 par compétence)

- La note d'une UE semestrielle est obtenue en calculant la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues pour chaque EC (ressources et SAÉ).

La note d'une UE ne peut pas être calculée si au moins une note d'EC manque (défaillance, DEF).

L'UE semestrielle est validée si la note de l'UE est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, tous les EC non validés (note < 10) de l'UE semestrielle validée sont acquis par compensation (*« les notes basses sont compensées par les notes hautes »*), **d'où l'impossibilité de les repasser en session de rattrapage.**

- La note d'un niveau de compétence correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes des 2 UE semestrielles de la compétence.

La note d'un niveau de compétence ne peut pas être calculée si une note d'UE manque (défaillance, DEF). Le niveau de compétence est validé si la note obtenue est supérieure ou égale à 10 sur 20. Dans ce cas, si une des deux UE semestrielles a une note inférieure à 10, elle est dite compensée, **d'où l'impossibilité de repasser les EC de cette UE en session de rattrapage.**

- La note de l'année correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes de tous les niveaux de compétences constituant l'année de formation.

L'année de formation **est validée** si la moyenne obtenue est supérieure ou égale à 10, **sans qu'aucun des niveaux de compétence n'ait de note strictement inférieure à 8 ni qu'aucun résultat ne soit défaillant**. Les niveaux de compétence dont la moyenne était inférieure à 10 sont alors dits **compensés** et aucun EC ne peut être repassé en session de rattrapage.

Pensez à consulter les M3C et les informations dédiées aux résultats qui sont disponibles dans le « [Kit d'informations L1 Sciences](#) » sur MesCoursJV pour connaitre l'ensemble des modalités.

Pour vous aider dans vos études

Sont à votre disposition :

- **le libre-service informatique** (salle D03 et salle des Minimes, affichage des heures sur la porte B010)
- une **banque de prêt informatique** (en cas de besoin, contacter bpi@u-picardie.fr)
- **le centre de ressources en langues** (Maison des Langues : <https://mdl.u-picardie.fr>)
- un contact avec les élus étudiants au Conseil de Gestion de l'UFR (elus.etudiants.cg.sciences@gmail.com)
- la **bibliothèque universitaire** (<http://www.bu.u-picardie.fr> et catalogue <http://aronnax.bu.u-picardie.fr>)
- une borne WIFI dans le hall du pôle scientifique
- un espace numérique de travail (ENT), un espace de cours dans la plateforme pédagogique MesCoursJV, un accès au dispositif d'autoformation Nautilus et un mail étudiant. Pour l'option santé, un espace de cours dédié est disponible sur la plateforme MesCoursJV.



*Pour vos échanges dans le cadre de votre formation, **vous devez obligatoirement utiliser votre adresse mail institutionnelle** (prénom.nom@etud.u-picardie.fr). Seule l'utilisation de cette adresse peut vous assurer la bonne réception de votre message et une réponse du destinataire.*

Conseils.



- Soyez attentifs et actifs lors des enseignements.
- Travaillez régulièrement. Préparez les CM en révisant le contenu des séances précédentes. Préparez les TD et TP en révisant le contenu du CM, en ayant fait les exercices demandés et refait les exercices de la séance précédente. En cas de difficulté, essayez de cerner les points concernés et préparez des questions à poser aux enseignants de TD ou TP.
- Travaillez en groupe. Les difficultés seront moins grandes et l'apprentissage plus agréable.

Quelques sources d'informations

- **Affichages** : situés au niveau du hall de l'UFR (à l'intérieur ou sur les vitres extérieures), ils sont à consulter pour prendre connaissance des documents officiels (M3C, Planning des examens, Résultats...)
- **Site Web de l'université (www.u-picardie.fr) et de l'UFR (<https://www.u-picardie.fr/ufr/sciences/>)** : contenu des formations, actualités, ...
- **Application MonUPJV**, disponible sur Google Play Store et Apple Store, qui regroupe plusieurs services utiles (emploi du temps, messagerie, plan des sites universitaires...)
- **L'espace numérique de travail (ENT)** : via ce site (<https://www.u-picardie.fr/ent/>), vous pourrez réaliser votre Inscription Pédagogique (IP), consulter vos e-mails (en particulier ceux des listes de diffusion de la L1 et de l'UFR des sciences), consulter vos résultats semestriels après le jury et bénéficier de la **plateforme pédagogique MesCoursJV**. C'est à partir de ce site que vous pourrez également accéder à la page d'accueil des étudiants de l'UPJV (<https://etudiants.u-picardie.fr/>).

Nouveauté : pensez à valider dès aujourd'hui votre badge « Je maîtrise mon environnement numérique UPJV » :
<https://extra.u-picardie.fr/nutilus/enrol/index.php?id=106>

- **Kit d'informations L1 Sciences** : accessible dans votre MesCoursJV depuis votre ENT (<https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=2448>), ce kit contient de nombreux documents nécessaires pour votre première année (Foire Aux Questions (FAQ), emploi du temps, **plan TP**, guides, formulaires RSE...)
- **Informations Générales - UFR Sciences** : accessible dans votre MesCoursJV depuis votre ENT (<https://mescoursjv.u-picardie.fr/moodle/course/view.php?id=1592>), cette page permet la diffusion de diverses informations qui vous seront utiles tout au long de l'année universitaire. Vous y trouverez les dates d'exams à l'approche de ces derniers, les M3C ainsi que les documents relatifs au conseil de gestion. Dans la rubrique "Annonces" vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de l'UFR, sur divers évènements mais également des informations générales.
- **Votre emploi du temps** : à consulter régulièrement sur votre ENT pour connaître les mises à jour. Un emploi du temps initial du S1 est disponible dans le Kit d'informations L1 Sciences. Les salles de TD sont indiquées sur l'emploi du temps accessible sur l'ENT, dès lors que les IP auront été faites. N'hésitez pas à contacter le responsable de l'enseignement en cas d'informations différentes entre votre ENT et l'emploi du temps de l'enseignement lorsqu'il est mis à disposition par le responsable.
- **Livret d'accueil de l'université** : fonctionnement de l'université, charte des examens, offre générale de formations.
- **Écrans d'information** de l'UFR des Sciences.

Conseil.



Si vous n'avez pas trouvé une information dans le Kit d'informations L1 Sciences, notamment dans la FAQ ou sur les panneaux d'affichages, n'hésitez pas à contacter vos enseignants, les responsables de formation, les gestionnaires de scolarité et pédagogique, les services compétents de l'université (Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle (DOIP), Service Universitaire des Activités

Physiques et Sportives (SUAPS), Service de Santé Universitaire (SSU), Bureau d'Action Sociale Étudiante (BASE) ...) et les organismes extérieurs à l'université (CROUS, ...).

Contacts

Les responsables* de L1 de votre mention :

* De préférence par e-mail

Sinon par téléphone : 03 22 82 + numéro de poste

Mention	Responsables L1 (nom et e-mail)	n° de poste
Biologie SPS	<i>Alban GIRAUT ET Frédéric HAGUE licencespss1s2@u-picardie.fr</i>	76 41 76 43
Biologie SVT	<i>Caroline ANSELME caroline.anselme@u-picardie.fr ET Aude COUTY aude.couty@u-picardie.fr</i>	75 57 75 52
Chimie	<i>Carine DAVOISNE carine.davoisne@u-picardie.fr ET Gwladys POURCEAU gwladys.pourceau@u-picardie.fr</i>	57 77 74 76
Informatique	<i>Sami CHERIF sami.cherif@u-picardie.fr</i>	59 08
Mathématiques	<i>Fabien DURAND fabien.durand@u-picardie.fr</i>	78 26
Physique	<i>Issyan TEKAYA issyan.tekaya@u-picardie.fr</i>	76 19
SPI	<i>Salama MAKNI salama.makni@u-picardie.fr</i>	59 19

Les gestionnaires de scolarité

Scolarité de l'UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC Vous pouvez les contacter par E-mails :

- scolarite-licences-chimie@u-picardie.fr
- scolarite-licences-physique@u-picardie.fr
- scolarite-licences-spi@u-picardie.fr
- [\(seule la L1 SPS est située à l'UFR des sciences\)](mailto:scolarite-licence1-sps@u-picardie.fr)
- scolarite-licences-info@u-picardie.fr
- scolarite-licences-maths@u-picardie.fr
- scolarite-licences-svt@u-picardie.fr

Et Christelle Da Rold (accueil L1)

Secrétariat pédagogique UFR des Sciences, couloir du Bâtiment B, RdC

Accueil ouvert lundi et mardi ainsi que mercredi et jeudi matin.

E-mail : secretariat-pedagogique-sts@u-picardie.fr

Téléphone : 03 22 82 75 08

PLAN DE L'UFR DES SCIENCES

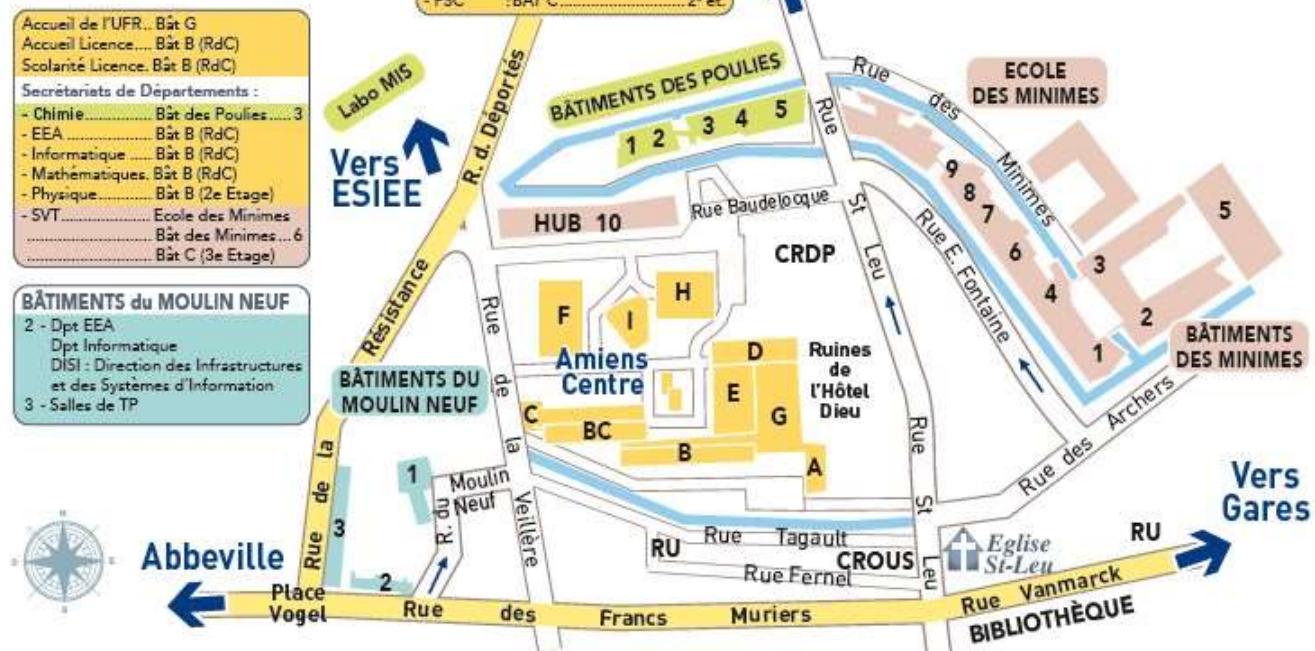
- A - Administration
- B - Salle Informatique B 010
- Salles de TP
- BC - Salles de cours et TD : BC 01 à BC 42
- C - Salles de TP
- D - Salles Informatique : D 01 à D 15
- E - Amphis Lavoisier, Ehresmann et Parmentier
- F - Amphi Hauy
- Salles de cours et TD : F 08 à F 010
- Salles Informatique : F 102 à F 106
- G - Hall et Accueil de l'UFR
- H - Salles de cours et TD : H 11 à H 28
- Salles de TP : RdC
- I - Amphi Baudelogue

LABORATOIRES		
- BIOP	: Bât des Pouilles	1-2
- EDYSAN	: Bât des Pouilles	3-4-5
	: Bât des Minimes	6
- GEC	: Bât des Pouilles	1
- Glucides	: Bât des Pouilles	3-4
- LAMFA	: Bât BC et C	Rdc 1 ^{er}
- LPCM	: Bât des Minimes	7
- LPMC	: Bât des Minimes	8-9
- LRCS/Plateforme microscopie	: Bât HUB	10
- LTI	: Bât du Moulin Neuf	1
- EPROAD	: Bât du Moulin Neuf	1
- PSC	: BAT C	2 nd

ECOLE des MINIMES
- Ecole Doctorale en Sciences
et Santé
- Salles de cours, TD, TP

BÂTIMENTS des MINIMES

- 1 - Amphis Figlarz, Peltier
Méchain et Cassini
- 2-3-4 - Salles de cours et TD :
M001 à M108
- Salles de TP
- 2 - Maison des Langues
- 5 - Plateforme Biologie
Moléculaire, Serres,
Plateforme Analytique



PÔLE SCIENTIFIQUE SAINT-LEU

UFR des Sciences

INTERSTICE LENS - Tél. 03 21 70 50 50
Reproduction ou adaptation interdite



Conseil :

Lors de la première semaine, les enseignements ne commencent pas tous. Profitez-en pour vous familiariser avec les lieux.